

Journal de Roubaix

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.



ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine, le mercredi et le samedi.
ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 fr. par an. Pour le dehors, les frais de poste en plus.
Un numéro : 25 centimes.

ABONNEMENT ET RÉDACTION : Au bureau du Journal, 20, rue Neuve, A ROUBAIX, Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

La rédaction recevra les articles signés indiquant l'adresse exacte de l'auteur, dans le cas où il y aurait à faire des observations. Le Gérant responsable se réserve le droit d'examen.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ANCIENNES MONNAIES DE CUIVRE.

(Décret du 12 mars 1856.)

Art. 1.° Les anciennes monnaies de cuivre cesseront d'avoir cours légal et forcé, savoir : Les pièces d'un hard et de deux liards et les pièces d'un centime à la tête de liberté, le 1.°r juillet prochain; Les pièces d'un sou et de deux sous et les pièces de cinq et de dix centimes à la tête de liberté, le 1.°r octobre suivant.
Art. 2. Jusqu'aux époques ci-dessus fixées, ces monnaies seront reçues en paiement des droits et des contributions publiques, ou échangées successivement contre d'autres espèces, aux caisses et suivant le mode et les proportions déterminées par l'administration.

ROUBAIX, 21 juin.

Le Moniteur contient dans sa partie officielle : Promotions et nominations dans l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur; Ont été nommés : Au grade de commandeur : M. Gousset, cardinal, archevêque de Reims. Mathieu, cardinal, archevêque de Besançon. Sibour, archevêque de Paris. Au grade de chevalier : MM. Lefebvre, curé-doyen de Saint-Etienne de Lille; L'abbé Arthur Martin, membre de la commission des arts et édifices religieux. (M. Martin a été un des juges du jury de N.-D. de la Treille.) Caro, professeur à la faculté des lettres de Douai : 11 années de services; auteur de divers ouvrages. Services exceptionnels. Reynaert, directeur du musée de Lille.

Chronique locale.

Souscriptions en faveur des inondés.

Souscriptions recueillies à la Mairie de Roubaix. Tiers-Bonte, 25 fr. — Brun-Lavainne, 40 fr. — Musin, 10 fr. — Jourdeuil, 5 fr. — Léonard, 2 fr. — Rouzé, 5 fr. — L. Vandepuete, 2 fr. — A. Laignel, 10 fr. — Véry, 5 fr. — Bavroy, 5 fr. — Chevreuse, 5 fr. — Delalande, 2 fr. — E. Brun, 2 fr. — M. et M. Coulogne, 40 fr. — Gancel, 5 fr. — Ecole mutuelle, 7 fr. 41 c. — Desmaretz, 50 c. — Les ouvriers de la fabrique de M. J. Pollet, 15 fr. — Les employés et les ouvriers de la fabrique de M. Scrépel-Roussel, 35 fr. 75 c. — Les employés et tisserands de la fabrique de MM. Lefebvre-Ducatteau frères, 40 fr. 65 c. Total : 187 fr. 31 c.

Souscriptions recueillies par les soins de MM. les négociants-commissionnaires.

E. Vouzelle et Renaux, 100 fr. — V. Rogues et fils, 50 fr. — Dazin-Motte et Pla, 100 fr. — Bois-sière et C.°, 100 fr. — Voreux et Cozette, 100 fr. — Lestienne frères, 100 fr. — Bossut père et fils, 100 fr. — Watinne-Wattel et Defrenne, 50 fr. — Lecomte-Perlié et Thirion, 50 fr. — Watinne-Prouvost, 100 fr. — Ed. Debuchy, 5 fr. — Bossut-Grimonprez, 100 fr. — Watinne-Bossut, 100 fr. — L. Eckmann, 25 fr. — Un anonyme, 2 fr. — Duthoit-Grouillon, 2 fr. — Motte Bossut, 50 fr. — J. Lamy, 20 fr. — Duthoit, 50 fr. — J. Caretêt, cuisinière, 5 fr. — Un anonyme, 40 fr. — A. Dewitte, 2 fr. — De Ridder sœurs, 40 fr. — Leurs frères, 10 fr. — Thunot, 5 fr. — Ve. L. Defrenne fils, 5 fr. — Am. Prouvost, 20 fr. — Alf. Motte, 40 fr. — Ses employés et ouvriers, 30 fr. — Mme. Schmitzd, au Cercle, 2 fr. — Les ouvriers de la filature Etienne Motte, 116 f. 55 c. — Les ouvriers de la filature Motte-Bossut et C.°, 56 fr. 70 c. — Un anonyme, 2 fr. — De-warlez aîné, architecte, 10 fr. — Liagre, 5 fr.

Aug. Ferlin, 30 fr. — Planquart-Boyaval, 1 fr. — Cyr Lebrun, 50 c. — Vronne, 1 fr. — Ch. Vanderheyden, 5 fr. — Un anonyme, 5 fr. 55 c. — Un anonyme, 5 fr. 60 c. — Un anonyme, 5 fr. 65 c. — Un anonyme, 50 c. — Un anonyme, 5 f. — Lecomte-Baillion, 30 fr. — Filature de M. Bossut-Grimonprez, 12 fr. 10 c. — Parel, juge-de-paix, 10 fr. — Carré-Cheval, 5 fr. — C. Desfontaine, 5 fr. — Fanyau, 10 fr. — Dubar sœurs, 3 fr. — Gateaux-Duvivier, 5 fr. — Dumont, 1 fr. — Nys, 1 fr. — Vncere-Piedanna, 2 fr. — Bertrand, 1 fr. — Baest, 1 fr. — Anonyme, 50 c. — Anonyme, 50 c. — Anonyme, 50 c. — H. Pennel, 1 fr. — Dujardin-Clarisse, 3 fr. — Cateau-Lambin, 1 fr. — Anonyme, 50 c. — Anonyme, 50 c. — Dengremont, 2 fr. — Ve. Mullié-Florin, 1 fr. — Liénard frères, 25 fr. — Van Eerdewegk, 1 fr. — Dupin, 5 fr. — Delebois-Dupied, 2 fr. — Deshouvriés-Selosse, 2 fr. — Dujardin, 20 c. — Babieux, 3 fr. — I. Hers, 1 fr. — Grioux frères, 1 fr. — Ch. Laruière, 2 fr. — Brandt, 2 fr. — Reloff, 10 fr. — F. Renard, 50 c. — A. Willem, 50 c. — Lefebvre-Hannart, 5 fr. — Delebois fils, 1 fr. — A. Delmay, 2 fr. — Grimonprez, 5 fr. — Devillers-Bacquet, 40 fr. — A. Martin, 5 fr. — Verauwer, 10 c. — Haute-Cour, 10 c. — H. Plouvier, 10 c. — Petit-Constant, 50 c. — Cagle, 50 c. — Cuvru, 50 c. — Debuchy, 50 c. — Clarisse, 50 c. — Sihon, 4 fr. — Becquart, 3 fr. — Basserat, 1 fr. — Rincheval, 40 c. — Catherine B.°, 50 c. — Van Hazebrouck, 20 c. — Lacroix, 3 fr. — V. Leclercq, 20 c. — Joriaux, 20 c. — L. Thomas, 2 fr. — J. Rasson, 1 fr. — Hannart-Roussel, 10 fr. — Cambrai, 3 fr. — Leignel sœurs, 10 fr. — Derville, 2 fr. — V. Béghin, 5 fr. — V. Dupied, 1 fr. — Marcel Geurt, 2 fr. — M.° Monet, 2 fr. — Bécu, 50 c. — Math. Gillot, 25 c. — Kooperte, 15 c. — L. Guéudin, 20 c. — Debroy, 15 c. — Virginie Liacre, 40 c. — De-lannoy, 15 c. — Devienne, 2 fr. — F.°° Genois, 15 c. — Duponchel, 10 c. — F.°° Arson, 30 c. — Kabau, 10 c. — Lefebvre, 25 c. — Duvivier, 1 fr. — Avettan, 3 fr. — Demette, 25 c. — Campère, 10 c. — Herbaux, 50 c. — Béghin-Bonave, 2 fr. — Pauline Bonave, 2 fr. — F. Verlais, 1 fr. —

V.° Delefosse, 15 c. — Bouteville, 10 c. — Marchand, 25 c. — Legros, 1 fr. — Delplanque, 15 c. — J.-B. Pluquin, 20 c. — A. Debroux, 20 c. — V.° Guérille, 20 c. — De Grandel, 3 fr. — Anonyme, 3 fr. — Wittenove, 1 fr. — Goessens, 10 f. — Vancasse, 2 fr. — D. Gadelin, 2 fr. — Dupire, 1 fr. — Dauphiné, 1 fr. — Un anonyme, 50 c. — Clarisse, 2 fr. — Lecoche, 1 fr. — L. Ferraille, 2 fr. — A. Grosset, 2 fr. Total 4,744 fr. 75 c. Total précédent 187 34 4,929 fr. 06 c. (La suite au prochain numéro.)

On lit dans le n.° 34 du Recueil des Actes administratifs : Nous, Préfet du département du Nord, Grand-Officier de l'Ordre Impérial de la Légion-d'Honneur, Grand-Officier de l'Ordre de Léopold de Belgique, Commandeur de l'Ordre de Charles III d'Espagne, Vu la demande du sieur F. Dérégnaucourt, architecte à Roubaix, tendant à obtenir l'autorisation de présenter des projets, de diriger des travaux pour le compte des communes et des établissements publics du département; Vu les pièces à l'appui de cette demande; Vu le rapport de la commission départementale des bâtiments civils en date du 5 de ce mois constatant que le pétitionnaire a fait preuve d'aptitude dans l'examen qu'il a subi devant elle, Arrêtons : Art. 1.° Le sieur F. Dérégnaucourt, architecte à Roubaix, est autorisé à présenter des projets et à diriger des travaux pour le compte des communes et des établissements publics du département. Art. 2. Le présent arrêté sera inséré dans le Recueil des Actes administratifs. Fait à Lille, le 22 mai 1856. BESSON.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX. 21 JUN 1856.

LE MEXICAIN. (1)

(SUITE. — Voir le numéro du 18 juin.)

Pendant ce colloque, Jean non moins prudent que son maître, avait gagné une partie plus élevée de la route, où déjà se trouvaient réunis plusieurs voyageurs, arrêtés également par la crainte d'être entraînés avec les eaux qui couvraient plusieurs endroits du chemin. A peine avait-il mis ses maîtres en sûreté que de nouveaux cris frappent leur oreille; ils se rapprochent et l'on aperçoit au milieu des flots en courroux, deux malheureux enfants portés sur les débris d'un de ces moulins flottants que l'on rencontre fréquemment sur la Seine. Le péril qui menace ces innocentes créatures, émeut tout les assistants; mais comment leur porter secours? « Si nous avions un bateau dit l'un; si j'avais des cordes dit l'autre, ou seulement une longue perche, reprend un troisième. » Tandis qu'ils délibèrent, un jeune homme descend de cheval se débarrasse de ses habits et s'élance au milieu des eaux. Il nage avec tant d'adresse et de rapidité qu'au bout de quelques instants, on le voit atteindre le débris, s'appuyer sur la mauvaise charpente qui le compose, en détacher une planche, la faire servir à la fois de rame et de gouvernail, lutter avec une vigueur extraordinaire contre la violence du courant et aborder enfin la rive avec les deux victimes qu'il vient de sauver d'une mort certaine.

(1) La reproduction de ce feuilleton est interdite.

Aussitôt on les entoure, on les presse; la pitié, l'admiration, pénètrent dans tous les cœurs, on prodigue les secours aux enfants, les éloges à leur libérateur. Un menuier des environs se charge de reconduire les premiers dans sa carriole, tandis que le dernier qui vient de s'envelopper dans son manteau, écoute avec beaucoup de gravité les offres de services que lui fait madame de Bellancourt. — Monsieur, lui dit-elle, après ce qui vient de vous arriver vous ne pouvez continuer votre route à cheval, faites-nous l'honneur d'accepter une place dans notre voiture; nous vous conduirons à Melun; s'il faut même nous déranger de notre route, nous le ferons avec plaisir pour vous être agréable. L'étranger ne répondit que par une inclination de tête, dit quelques mots à son domestique et sauta dans la voiture avec le même légèreté, qu'il l'avait fait dans la rivière. Un procédé si peu cérémonieux n'était pas trop du goût de la vicomtesse et elle commençait à se repentir de sa civilité, lorsque son époux qui pénétrait sa pensée essaya de faire diversion en louant le jeune homme sur l'intrépidité qu'il venait de montrer. — Dans pays à moi, répond celui-ci, souvent faire même chose pour plaisir. — Monsieur, est donc étranger? — Non, non, répond-il vivement, Télasco est Mexicain. — Est-il possible, s'écrie la vicomtesse, vous venez donc de bien loin. — Oh! bien loin. — C'est cela, car on m'a dit que votre roi tient sa cour à plus de six mille lieues d'ici. — Vous n'y pensez pas, ma sœur, interrompit l'abbé à qui une semblable sortie donnait la fièvre. Mexico qui n'est plus que la résidence

d'un vice-roi n'est pas à plus de deux mille cinq cents lieues de Paris. — Deux mille ou six mille, la différence n'est pas grande. Est-il vrai, monsieur, que dans votre pays on mange les hommes? Le Mexicain fronça le sourcil et ne répondit rien. Monsieur de Bellancourt qui sentait l'inconvenance de la question de son épouse, se hâta de couper court en demandant à un paysan s'il ne connaissait pas un autre chemin qui pût les conduire à Melun, car bien que l'orage commençât à s'éloigner, la rivière continuait à monter progressivement et rendait la route impraticable. Le villogois à qui il s'adressait, s'offrant de leur servir de guide, on fit tourner la voiture et ils gagnèrent un chemin de traverse qui par des détours longs et difficiles, les conduisit enfin à Melun, plus de trois heures après le lever du soleil. CHAPITRE IV. ESPÉRANCE DÉÇUE. C'est un singulier homme que ce Mexicain, disait madame de Bellancourt à sa petite fille, après qu'elles se furent retirées dans une chambre quelques heures de repos. C'est un singulier homme; il n'a pas plus d'idée des convenances. — Mais, ma bonne maman, interrompit Céline, les convenances de son pays ne ressemblent peut-être pas à celles du nôtre. — C'est égal, mademoiselle, si c'était un homme bien né, il aurait cette délicatesse, ce tact, qui nous fait sentir au premier abord avec qui nous nous trouvons. — Il m'a paru, cependant, que sa physiono-

mie est celle d'un homme distingué. — Dites plutôt qu'elle a quelque chose de sauvage. — Je ne sais; mais quand il se tournait de mon côté, son regard avait une douceur. — Comment, Mademoiselle, vous osiez le regarder en face! — Oh! non, maman, je baissais les yeux; mais, sans le vouloir, je le voyais toujours par un petit coin. — Heureusement il ne nous connaît pas, et la condescendance que nous avons eue de le prendre avec nous ne pourra nous compromettre. Allons, petite fille, couchez-vous. Je vais aussi tâcher de m'endormir, si je le puis, avec l'idée de revoir aujourd'hui mon château. — Il est sans doute bien beau, n'est-ce pas, bonne maman? — Taisez-vous, car vos questions me tiendraient éveillée, et j'ai grand besoin de repos. La vicomtesse s'endormit bercée par la douce idée de revoir des propriétés qu'elle avait cru perdues sans retour; tandis que la jeune orpheline rêvait déjà au plaisir que lui procurerait la vue de l'antique berceau de sa famille, et peut-être à l'intéressant étranger qu'elle regrettrait déjà de quitter sitôt. Pendant que les dames se reposaient, M. de Bellancourt déjeunait avec son frère et le Mexicain, à qui il n'avait pas voulu permettre de se faire servir en particulier. — Je serais peut-être indiscret, Monsieur, demanda l'abbé à ce dernier, si je m'informais du motif qui vous a fait entreprendre un aussi long voyage? — Beaucoup fâché, mais pas comprendre en-cor bien parler français. — Habla usted Hispaniola?